

Le dispositif musique et handicap

L'Odéon / Conservatoire s'inscrit pleinement dans la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». En prenant en compte la nature spécifique du handicap, l'enfant peut être accueilli dans les cours collectifs et/ou individuel.

Ces Ateliers permettent aux enfants de découvrir la musique et d'acquérir des connaissances musicales à leur rythme. La musique y est aussi un outil de communication, d'expression permettant de développer des compétences transversales dans un climat de confiance propice à l'épanouissement de l'enfant, quelles que soient ses difficultés.

Anna Rocheman, professeure au conservatoire mais également diplômée en musicothérapie est en charge du dispositif d'accueil et d'inclusion de personnes en situation de handicap au conservatoire. C'est la référente handicap de la structure. Elle est également formée au braille littéraire et musical ce qui permet d'ouvrir le dispositif aux personnes atteintes de handicap visuel.

L'ODÉON

1 place du bicentenaire de la révolution
93290 Tremblay-en-France

RÉSERVATION

01 49 63 44 18

Par e-mail

CONSERVATOIRE

01 49 63 42 93

Par e-mail